

Autres dénominations : Photographe • Photographe créateur / Photographe créatrice • Photographe filmeur / Photographe filmeuse • Photographe illustrateur / Photographe illustratrice

Présentation du métier

Le / La photographe vidéaste réaliser des prises de vue et met en œuvre les techniques de conception et de développement des photos et vidéos.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un CAP ou un Bac professionnel en photographie.

Il est également accessible sur présentation de travaux personnels (book, ...) sans diplôme particulier.

Compétences professionnelles

- Caractéristiques des matériels de prise de vues
- Concevoir et gérer un projet
- Contrôler la qualité d'une production
- Créer une oeuvre artistique
- Définir les étapes d'exécution d'une oeuvre
- Diriger des modèles
- Droit de la propriété intellectuelle
- Établir un devis
- Logiciels de traitement d'images
- Montage et présentation de photos
- Préparer une prise de vue
- Procédures d'entretien de matériels de prise de vues
- Réaliser des prises de vues photographiques
- Régler les paramètres des machines et des équipements
- Vendre ou louer des produits ou services

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve de rigueur et de précision

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME E1201 - Photographie](#).